

**De la part de la CGSP Enseignement Recherche**  
**Pour le CE du 13 juin 2024**

**Titre du point :**

De l'installation de caméras supplémentaires sur l'avenue Paul Héger.

**Description du point :**

La CGSP ER a constaté le vendredi 31 mai 2024 la présence de caméras de surveillance provisoires sur l'avenue Paul Héger. La CGSP ER s'étonne de l'installation de ce dispositif sans information préalable des organes de concertation et de négociation, comme c'est prévu par la CCT n°68 du 16 juin 1998. En outre, la CGSP ER aimerait connaître les motifs qui soutiennent cette installation.

